

Matérialité et culture de cours

Murielle Gaude-Ferragu

▶ **To cite this version:**

Murielle Gaude-Ferragu. Matérialité et culture de cours. Les tendances actuelles de la recherche médiéviste en France, 2016, Münster, Allemagne. hal-03844535

HAL Id: hal-03844535
https://sorbonne-paris-nord.hal.science/hal-03844535

Submitted on 8 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Murielle Gaude-Ferragu, « Matérialité et culture de cours », Conférence prononcée en juin 2017 à l'université de Münster, *Les tendances actuelles de la recherche médiéviste en France*, Nils Bock, Georg Jostkleigrewe, Martin Kintzinger (dir.), *Frühmittelalterliche Studien*.

Introduction

La matérialité comme la culture de cour sont deux thèmes majeurs de la recherche médiévale en France. Considérés séparément, ces deux concepts sont déjà porteurs, pour l'histoire comme pour toutes les sciences sociales. L'article que je propose ici est plus ambitieux puisqu'il a pour objectif de montrer leur étroite imbrication dans une nouvelle approche historiographique de la Société de cour[1]. Analysons-les : « Matérialité » tout d'abord, qui depuis plus d'une décennie, vient remplacer dans la terminologie des sciences sociales le concept de « culture matérielle » trop connotée idéologiquement. Rappelons en effet que dans les années 60-70, ce concept fut un outil heuristique important, mobilisé à la fois par les historiens et les archéologues pour étudier la vie des plus pauvres, dans une vision plutôt marxiste de la société. Il permettait d'intégrer les objets dans leur matérialité même, et non seulement dans leur représentation écrite ou dans le discours historique : la pauvreté se décrit non par les seules cotes fiscales mais aussi par la détention d'objets liés au travail ou à la vie quotidienne. Cependant, depuis une vingtaine d'années, et par un curieux retournement, l'expression de « culture matérielle » est davantage utilisée pour aborder la question des comportements et de la consommation des strates supérieures de la société, en particulier des Cours, et parler de leur environnement de biens meubles et d'objets. Les historiens et historiens d'art préfèrent toutefois utiliser une terminologie plus neutre, issue du monde de la conservation muséographique, celle de « matérialité », objet de recherche centré sur les œuvres elles-mêmes, leurs matériaux, leur conception et fabrication, et qui connaît depuis quelques années une inflexion historiographique majeure puisqu'au-delà de la dimension matérielle des objets, il s'agit d'analyser leurs formes de transmission, la *Memoria* qu'ils incarnent, ainsi que leur circulation, leur transformation ou encore leur fonction dans le système étudié, ici celui des Cours. Ce déplacement conceptuel est d'autant plus significatif dans le paysage scientifique français que notre tradition de formation académique sépare l'histoire – mais aussi l'histoire de

[1] Norbert Elias, *La Société de cour*, Paris, Calmann-Lévy, 1974, repris en collection de poche, avec une préface de Roger Chartier, Paris, Flammarion, 1984 (*Champs*).

l'art et l'archéologie -, dominée par l'université, du monde de la conservation, représenté par l'Ecole des Chartes et l'Ecole du patrimoine. Dans des pays où cette rupture est moins forte comme en Allemagne, en Angleterre ou en Italie, la confrontation entre une approche historique en termes de problèmes généraux et une confrontation aux objets patrimonialisés est une histoire plus ancienne et plus fluide. En France, la mise en relation de ces savoirs reste en cours de construction. L'étude de la matérialité ne doit pas pour autant nous amener à une approche purement érudite et idiographique des objets étudiés, mais entrer dans des problématiques plus larges, telles celles liées à la culture des cours.

La Cour. La notion est complexe, insaisissable car fluctuante. Elle recouvre cet ensemble d'officiers, de serviteurs, de conseillers, de seigneurs laïcs ou ecclésiastiques qui constituent l'entourage du souverain et de son épouse[2]. L'hôtel en est le noyau central. Structuré en six métiers, il prend aux XIV^{e}-XV^{e} siècles une ampleur jusque-là inconnue, participant directement à la représentation du pouvoir[3]. L'étiquette prend forme, définissant une nouvelle grammaire des gestes et des comportements curiaux.

Lieu de sociabilité aristocratique, mais aussi organe politique, la Cour est objet d'histoire depuis quelques décennies (un site, alimenté par Carolyne Zum Kolk, lui est même consacré depuis 2007) car il fait se rencontrer histoire culturelle, histoire sociale et économique et histoire politique. En France, les historiens modernistes sont les premiers à s'être emparés de l'œuvre du sociologue Norbert Elias[4] tentant de comprendre le fonctionnement de la société de Cour, avec comme référence absolue celle de Louis XIV, qui conçut un authentique système politique, artistique, culturel et social dont témoignent avec splendeur l'architecture, la décoration et les jardins du château de Versailles[5]. Pourtant, la société de Cour n'a pas surgi *ex nihilo* sous le règne du Roi-Soleil. Elle est le fruit d'un héritage pluriséculaire qui remonte au

---

[2] Murielle Gaude-Ferragu, Jacques Paviot, Bruno Laurioux, « Introduction », *La cour du prince. Cour de France, cours d'Europe (XIIIe-XVe siècle)*, Murielle Gaude-Ferragu, Bruno Laurioux, Jacques Paviot (dir.), Paris, H. Champion, 2011, p. 6.

[3] L'hôtel royal existe depuis le haut Moyen Âge. Mais la « révolution documentaire » du XIII^{e} siècle (apparition des Ordonnances et des documents comptables) permet d'en connaître tous les développements pour le bas Moyen Âge. Caroline zum Kolk, « The Household of the Queen of France in the Sixteenth Century », *The Court Historian*, volume 14, number 1, june 2009, p. 4, article mis en ligne le 1er mars 2012 sur le site cour-de-france.fr

[4] Norbert Elias, *La Société de cour*, *op. cit*. Les recherches sur la cour se multiplient depuis quelques décennies. Deux colloques récents portent sur cette problématique, *La cour du prince. Cour de France, cours d'Europe (XIII^{e}-XV^{e} siècles)*, Murielle Gaude-Ferragu, Bruno Laurioux et Jacques Paviot (dir.), *op. cit.* ; *La Cour de Bourgogne et l'Europe. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel*, Werner Paravicini (dir.) avec le concours de Torsten Hiltmann et Frank Viltart, Jan Thorbecke Verlag, 2013.

[5] Philippe Contamine, « Préface », *La cour du prince*, Murielle Gaude-Ferragu, Jacques Paviot, Bruno Laurioux (dir.), *op. cit*., p. 7.

moins au XIII[e] siècle (pour la structuration de l'hôtel) et aux XIV[e]-XV[e] siècles (pour l'institution d'un organisme pléthorique, participant de la représentation du pouvoir).

Pour montrer l'imbrication entre les deux notions - matérialité et culture de cour - et évoquer les grands enjeux des recherches qui leur sont liés dans la production historique actuelle, je déploierai ma démonstration comme un diptyque à partir de deux exemples concrets issus de mes recherches, les rituels auliques d'une part, le trésor sacré des reines d'autre part, afin d'apporter au sein de chacune de ces parties quelques réflexions générales sur le rôle de la Cour dans la communication du pouvoir, thème majeur des études contemporaines sur la société aulique.

Rituels et cérémonies auliques : art éphémère et communication politique

L'essor de la vie de Cour est lié au développement de l'Etat, mais la Cour constitue aussi un instrument de cohésion au service des souverains et de leur communication. Cette communication ne naît pas au XIV[e] siècle mais elle s'intensifie lorsque la nécessité de susciter l'adhésion du pays s'impose comme une donnée importante du jeu politique[6]. La sphère publique dans laquelle se déploie le dialogue dépasse désormais le conseil royal pour s'étendre à toutes sortes de médias, souvent empruntés à l'Eglise, comme les cérémonies, le théâtre ou les représentations iconographiques et sculptées des bâtiments.

Marc Bloch fut le premier à avoir analysé un rituel –celui du toucher royal- sous l'angle du politique, renouvelant ainsi totalement le champ des études sur le pouvoir : *Les Rois thaumaturges* sont le toujours jeune modèle de toute anthropologie politique historique[7]. Le grand historien a pu montrer que deux rois chrétiens, en France et en Angleterre, sont devenus au cours du Moyen Âge –grâce à un ensemble rituel et à une croyance particulière- des guérisseurs miraculeux. En alliant à l'étude du seul pouvoir une analyse de ses représentations, de ses mythes fondateurs et de ses rites, Marc Bloch a voulu faire l'histoire d'un miracle et de la croyance à ce miracle, de sa naissance à sa mort[8]. Entre autres influences, il faut citer celles

---

[6] Boris Bove, *1328. Le temps de la guerre de Cent Ans*, Paris, Belin, 2014, p. 139.

[7] Jacques le Goff, « Préface », in Marc Bloch, *Les rois thaumaturges*, Paris, Gallimard, 1983 (réédition corrigée d'un ouvrage publiée en 1924), p. XXXVIII.

[8] Jacques le Goff, « Préface », *op. cit*. Pour toute étude sur Marc Bloch et son importance comme fondateur de l'anthropologie politique, Olivier Dumoulin, *Marc Bloch*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2000. L'historien a pu avancer que le rite du toucher est né en France vers l'an Mil, en Angleterre environ un siècle plus tard, et qu'il a disparu en Angleterre, à l'avènement de la dynastie allemande de Hanovre en 1714, en France en 1825 lorsque Charles X, après son sacre (29 mai), fut le dernier roi de France à toucher des scrofuleux. Si aujourd'hui la partie qui touche aux origines doit être révisée –une mention sûre de toucher royal est attesté au XII[e] siècle par Louis VI mais il n'y a aucune preuve que les rois de France les aient touchées de façon

liées à l'érudition allemande (tels les travaux menés par Fritz Kern[9]). Celle-ci le pousse vers l'histoire de la souveraineté, des images et des insignes du pouvoir où s'illustreront plus tard P.E. Schramm et son école. D'autres historiens, plus contemporains, se tourneront vers l'étude des rites, comme Gerd Althoff sur les rituels de paix et la communication symbolique[10] ou Werner Paravicini sur les cérémonies et les ordonnances à la cour[11], recherches qui sont au cœur des travaux d'historiens français travaillant sur ces questions –citons Nicolas Offenstadt sur les rituels de paix[12], Jean-Marie Moeglin sur les rituels de capitulation urbaine[13] ou Elodie Lecuppre-Desjardins sur les rituels publiques dans les Etats de Bourgogne[14].

Dès les années 1960, les « cérémonialistes » américains avaient mis d'autres rituels publiques à l'honneur (Ralph Giesey étudia les funérailles, Robert Jackson le sacre, Sarah Hanley les lits de justice et Laurence Bryant les entrées), apport historiographique participant des réflexions de Ernst Kantorowicz sur les deux corps du roi[15]. Ces cérémonies auliques, notamment les funérailles, sont des objets encore centraux d'études pour la médiévistique française car leur interprétation politique fait l'objet de nombreux débats.

Lors de leurs obsèques, les rois jettent un dernier feu terrestre manifesté par la présence d'objets et d'insignes participant de leur pouvoir. Les codes sont nombreux : présence du drap d'or de grande dimension, du dais fleurdelisé, de la chapelle ardente, des cierges déployés à profusion, manifestation de l'éminence du souverain mais aussi du royaume de lumière promis aux élus[16] ; il faut y ajouter pour les nobles et les princes le déploiement de toutes les armes, de guerre et de tournoi, les bannières et les chevaux du défunt qui évoquent aux yeux des

---

régulière avant saint Louis- ; quant aux rois d'Angleterre, il faut repousser à 1276 la première mention sûre de ce rite-, l'essentiel de la démontration de Marc Bloch demeure intact.

9 Ouvrage paru en 1914, *Gottesgnadentum und Widerstandrecht im früheren Mittelalter. Zur Entwicklunsgeschichte der Monarchie*.

10 Gerd Althoff, *Spielregein der Politik im Mittelalter. Kommunikation in Frieden und Fehde*, Darmstadt, Primus Verlag, 1997.

11 Werner Paravicini (dir.), *Zeremoniell und Raum*, Sigmaringen, 1997.

12 Nicolas Offenstadt, « Les femmes et la paix à la fin du Moyen Âge : genre, discours, rites », *Le règlement des conflits au Moyen Âge*, XXXI[e] congrès de la SHMESP (Angers, 2001), Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, p. 317. *Ibid*., *Faire la paix au Moyen Âge*, Paris, Odile Jacob, 2007.

13 Jean-Marie Moeglin, *Les bourgeois de Calais. Essai sur un mythe historique*, Paris, Albin Michel, 2002.

14 Elodie Lecuppre-Desjardins, *La Ville des cérémonies. Essai sur la communication politique dans les anciens Pays-Bas bourguignons*, Turnhout, 2004.

15 Ernst-H. Kantorowicz, *The King's Two Bodies : A Study in Medieval Political Theology, Princeton*, 1957. Ralph Giesey, *The Royal Funeral Ceremony in Renaissance France* (thèse de doctorat soutenue en 1954 et publiée en 1960). Robert A. Jackson, *Vivat rex. Histoire des sacres et des couronnements en France, 1364-1825*, Strasbourg, 1984. Sarah Hanley, *The Lit de Justice of the Kings of France : Constitutional Ideology in Legend, Ritual and Discourse*, Princeton, 1983. Laurence Bryant, *The King and the City in the Parisian Royal Entry Ceremony : Politics, Ritual, and Art in the Renaissance*, Genève, 1986.

16 Murielle Gaude-Ferragu, *D'or et de cendres. La mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Age*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq, 2005.

spectateurs ses vertus chevaleresques. Les rois et leurs épouses, exposés à découvert, portent aussi leurs vêtements d'apparat, de drap d'or ou fleurdelisés, ainsi que les insignes de leur fonction[17]. Les comptes nous apprennent qu'ils étaient fabriqués pour l'occasion. À la mort de Charles VI en octobre 1422, un orfèvre, Christophe de Harlint, confectionna les *regalia* pour un coût global de 184 livres tournois : un sceptre fleurdelisé, une main de justice d'argent doré et une couronne d'argent vermeil doré, façonnée seulement « de costé et devant » puisque l'arrière ne se voyait pas. La célèbre enluminure peinte par Philippe de Mazerolles[18] illustrant l'ouvrage de Jean Chartier (figure 1)[19], manifeste toute l'importance de ces décors et insignes de pouvoir (poêle de drap d'or rouge, vêtement royal de parade, *regalia*, vêtements de deuil des pleurants). De l'autre côté, trois cavaliers exhibent l'épée, le casque et l'écu du roi. Ils étaient en réalité absents du convoi, mais le peintre représente ici les usages funèbres de la Cour à laquelle il appartient, celle des ducs de Bourgogne, qui pratiquaient l'exposition des « pièces d'honneur » du défunt.

Les objets et insignes présentés lors des funérailles participent de la communication politique du prince et de l'affirmation de son pouvoir. À cet égard, le cérémonial inventé à la mort de Philippe le Bon (en 1467), puis lors de son transfert à Champmol (en 1473), marque un tournant[20]. Un dais, emblème de souveraineté jusque-là réservé au seul monarque, surmonte son cercueil. Cette innovation se comprend par l'étude du contexte politique. Dès le début de son « règne », Charles le Téméraire revendiqua l'indépendance de sa principauté face au royaume. De la même manière, en 1473, l'exposition d'un chapeau couronné sur la bière de son père lors de la traversée de ses Etats s'explique par sa quête acharnée d'une couronne lors des négociations de Trêves.

Il subsiste peu de vestiges matériels de ces rituels auliques. Les décors de bois, comme la chapelle ardente, n'avaient de consistance qu'éphémère. C'est vrai aussi des estrades, des châteaux de bois et autres décors servant aux représentations théâtrales déployées lors des entrées des souverains. Notons toutefois que quelques décors des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles ont

---

[17] Murielle Gaude-Ferragu, « Habit réel, habit imaginé. La reine de France en majesté (XIV^{e}-début du XVI^{e} siècle) », *Revue de l'art, Costume de cour au XVI^{e} siècle*, n° 174/2011-4, p. 9-19.

[18] Peintre attesté à Paris en 1454, il fut promu en 1467 valet de chambre de Charles le Téméraire. Installé à Bruges, il devint membre de la guilde des enlumineurs à partir de 1469.

[19] *Chronique du règne de Charles VII*, Bibliothèque nationale de France, Manuscrit Français 2691, manuscrit commandé par Louis de Bruges (Bruges, entre 1470 et 1479).

[20] Dans son premier testament (1426), le duc, imitant son grand-père, avait pourtant renoncé à un tel rituel. Son second testament ne contient plus de telles prescriptions, Murielle Gaude-Ferragu, « Métamorphoses testamentaires. Les deux testaments de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1426 –publié en annexe- et 1441) », *Herrscher-und Fürstentestamente im westeuropäischen Mittelalter*, colloque international tenu dans l'Université de Sarrebrück du 15 au 18 février 2006, Brigitte Kasten (dir.), Böhlau, 2008, p. 457-486.

été conservés, comme ce panneau de bois que l'on illuminait lors des fêtes et divertissements à la cour du Roi Soleil à Versailles[21].

Les tissus, les parements, les draps d'or étaient sans cesse réutilisés, participant de la représentation du pouvoir. En 1422, la robe et le manteau de parement de Charles VI furent ainsi façonnés dans le drap d'or qui avait déjà servi à faire le poêle sur le corps à l'hôtel Saint-Pol ; la fourrure d'hermine de la robe et du manteau fut récupérée dans la garde-robe de la tapisserie, décousue puis recousue[22]. Les 1100 fleurs de lis du poêle funèbre et du dais furent également décousues d'un « *dossier et banquier* »[23].

La spécificité des funérailles des rois et de leurs épouses était de présenter le corps à découvert en habit de parade, munis des *regalia*. En 1422, il ne fut pas possible d'exposer la dépouille, l'intervalle entre la mort de Charles VI et l'enterrement étant trop long. Prenant modèle sur les funérailles anglaises, on demanda au peintre du roi, François d'Orléans, de façonner une effigie, mannequin de bois aux visage et mains de cire, réalisée à la « semblance » du défunt. Dès le décès survenu, il réalisa ainsi un masque mortuaire qu'il garnit de « poils » [cheveux][24]. Déposées à l'abbaye de Saint-Denis, les effigies royales furent toutes détruites à la Révolution française. On peut encore admirer celles des souverains anglais exposées dans le trésor de l'abbaye de Westminster.

L'utilisation de tels mannequins a fait couler beaucoup d'encre en France –et ailleurs en Europe, le modèle français s'étendant à d'autres monarchies-. Ralph Giesey a en effet proposé de voir dans l'utilisation de l'effigie l'incarnation d'une idée politique théorisée pour l'Angleterre par Ernst Kantorowicz, celle des deux corps du roi[25]. Le monarque aurait deux corps, un corps physique, mortel et un corps institutionnel, éternel, représenté par un mannequin de cire, vêtu « à la royale », couronné et tenant le sceptre et la main de justice. Depuis, les historiens –américains (Elisabeth Brown), belges (Alain Marchandisse) et français (Alain Boureau, Monique Chatenet, Pierre-Gilles Girault, Murielle Gaude-Ferragu) ont démontré

---

[21] Cf. le catalogue d'exposition : *Fêtes et divertissements à la cour*, Jérôme de La Gorce et Béatrix Saule (dir.), Paris, 2016.

[22] Comptes des funérailles du roi publiés par Yann Grandeau, « La mort et les obsèques de Charles VI », *Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1970, p. 133-186, à partir d'une copie réalisée au XVII[e] siècle sur le registre conservé à la Chambre des comptes de Paris, Bibliothèque Municipale de Rouen, collection Leber 5870, manuscrit Menant, t. VIII, fol. 134-172, p. 173.

[23] *Ibid.*, p. 174.

[24] « *le chief et visage d'iceluy moslé et fait sur son propre visage et apres la vie le plus proprement que on a peu, et ledit chief garny de poil au plus près de la chevelure que portoit ledit seigneur et aussy les mains moslees et faictes apres la vie, et vestues de gans blancs brodez* », *ibid.*, p. 177.

[25] Ernst-H. Kantorowicz, *The King's Two Bodies*, *op. cit.*

l'inanité de cette théorie[26]. La présence d'effigies aux funérailles des reines met notamment à mal l'hypothèse de Giesey. Dès la mort d'Isabeau de Bavière en 1435, celles-ci bénéficient d'un mannequin de cire, revêtu de l'habit royal, couronné et tenant le sceptre, sans que se pose pour elles le problème de la permanence politique. En effet, si le « roi ne mourait jamais », la reine, elle, écartée du trône depuis le début du XIV^e^ siècle, ne disposait que d'un corps mortel, éphémère, sans aucune transcendance : sa *Dignité* s'éteignait avec elle ; elle disposait pourtant d'un mannequin funèbre[27]. L'effigie représenterait plutôt le corps de gloire du défunt, promis à la Résurrection, tout comme les priants royaux de la nécropole de Saint-Denis. Ceci permettrait d'expliquer les honneurs qu'on lui rend alors que le corps semble faire l'objet, au moins pour le XVI^e^ siècle, de moins d'attention[28].

Hors du débat sur l'effigie, les enjeux historiographiques actuels liés aux rituels de cour portent sur plusieurs aspects d'histoire culturelle (autour de la théâtralité des entrées, des allégories figurées et de leur interprétation), d'histoire économique et sociale (autour de la valeur accordée au rituel, de son coût, des métiers engagés dans leur organisation), d'histoire urbaine (de récents colloques furent consacrés au rapport entre la ville et la cour, notamment en terme de cérémonies[29]) et d'histoire politique centrée sur la communication du pouvoir.

Quelques questions ressortent plus particulièrement des ouvrages et manifestations scientifiques actuelles. Les chercheurs s'interrogent particulièrement sur les interactions entre les rituels de cour, les circulations des modèles, les concurrences et les imitations. À cet égard, la cour de Bourgogne a particulièrement intéressé les historiens, comme en témoigne le beau

---

[26] Alain Boureau, *Le simple corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français XV^e^-XVIII^e^ siècle*, Paris, 1988, p. 28-34. Elisabeth A.R. Brown, « Royal Bodies, Effigies, Funeral Meals, and Office in sixteenth-Century France », *Le Cadavre, Anthropologie, archéologie, imaginaire social*, Jacques Chiffoleau et Agostino Paravicini-Bagliani (dir.), *Micrologus*, t. VII, 1999, p. 502 ; et « Refreshment of the Dead : *Post mortem* Meals, Anne de Bretagne, Jean Lemaire de Belges, and the Influence of Antiquity on Royal Ceremonial », *Les funérailles à la Renaissance*, Genève, 2002, p. 113-130. Monique Chatenet, Alain Marchandisse, « Les funérailles de Georges d'Amboise (Lyon et Rouen, 25 mai-20 juin 1510) », *Au seuil de la Renaissance. Le cardinal Georges d'Amboise (1460-1510. Actes du colloque Georges d'Amboise, l'homme et son œuvre (Rouen, 8-9 octobre 2010)*, Jean-Pierre Chaline (dir.), Rouen, 2012, p. 159-169. Pierre-Gilles Girault, *Les funérailles d'Anne de Bretagne, reine de France. L'Hermine regrettée*, Gourcuff Gradenigo, 2014. Murielle Gaude-Ferragu, *D'or et de cendres, op. cit.*

[27] Sur les funérailles des reines, Murielle Gaude-Ferragu, « L'honneur de la reine : la mort et les funérailles de Charlotte de Savoie (1^er^-14 décembre 1483) », *Revue Historique*, 2010, t. 652, octobre 2009, p. 779-804.

[28] Lors des funérailles du cardinal Georges d'Amboise en 1510, Monique Chatenet et Alain Marchandisse constatent que les parents du défunt préfèrent se recueillir devant un mannequin de cire, alors que le corps a déjà été transporté dans l'église voisine. Ils concluent : « Sans doute attribuons-nous au corps destiné à retomber en poussière une importance que les hommes du XVI^e^ siècle accordaient plutôt à l'âme chrétienne dans l'attente de la résurrection. Le mot « représentation » prend alors tout son sens : ce mannequin représente visuellement le défunt dans l'espérance de sa vie éternelle ; c'est en ce sens, chrétien et non juridique, que l'effigie incarne une notion d'éternité », Monique Chatenet, Alain Marchandisse, « Les funérailles de Georges d'Amboise », *op. cit.*, p. 159-169.

[29] Boris Bove, Murielle Gaude-Ferragu, Cédric Michon, *Paris, ville de cour (XIII^e^-XVIII^e^ siècle)*, à paraître aux Presses Universitaires de Rennes en 2017.

colloque organisé en 2007 par Werner Paravicini, *La cour de Bourgogne et l'Europe : le rayonnement et les limites d'un modèle culturel*[30]. Mais cette cour de Bourgogne s'inspire elle-même de modèles plus anciens, français et anglais notamment, tant sur le plan de sa structure (l'hôtel et ses offices), que sur celui du cérémonial et des rituels développés, dans un jeu constant d'interactions, et dans un temps –celui de la guerre de Cent Ans- de concurrence et d'émulation. C'est ce qu'a tenté de montrer le colloque que j'ai dirigé avec Bruno Laurioux et Jacques Paviot, *La Cour du Prince. Cour de France, cours d'Europe, XII^e^-XV^e^ siècle*, paru en 2011, qui consacre de nombreux articles à la culture matérielle des Cours (bâtiments, vie artistique et culturelle, rituels…). Le comparatisme est aussi à l'honneur au sein d'un ouvrage collectif anglais édité par Brepols en 2017, consacré à la cérémonie des funérailles en Europe (Monique Chatenet, Murielle Gaude-Ferragu, Gérard Sabatier dir., *Princely Funerals in Europe 1400-1700*), projet qui s'inscrit dans une série bien plus vaste consacrée aux fêtes à la Renaissance (*European Festival Studies, 1400-1700*)[31].

Les enjeux et débats historiographiques dans le domaine du politique sont certainement les plus importants. Les cérémonies publiques, entendues au sens large (baptêmes, mariages, réceptions de souverains et d'ambassadeurs, sacres, entrées et funérailles), participent de l'affirmation monarchique. Dans le domaine cérémoniel, les perspectives de recherche sont encore nombreuses. L'un des aspects encore méconnu du « roi cérémoniel » est celui lié au sacré, notamment lors des cérémonies qui se déroulent à la Sainte-Chapelle : le monarque apparaît alors comme acteur du rituel, quasi *rex sacerdos*, trésorier du Christ, capable de manipuler les reliques les plus précieuses de la Chrétienté[32].

Plusieurs écueils sont cependant à éviter. Dans un célèbre ouvrage paru en 2003, Philippe Buc avait déjà mis en garde la communauté scientifique contre les difficultés inhérentes à toute étude du rituel[33]. Le danger majeur réside dans les concepts que les historiens empruntent à la sociologie et à l'anthropologie. Il faut aussi se méfier de toute surinterprétation des gestes et des paroles prononcées (comme a pu le faire Ralph Giesey à propos de l'effigie), d'autant qu'ils n'ont aucun caractère performatif. Ainsi, les cris d'inauguration poussés devant

---

[30] Actes du colloque international tenu à Paris les 9, 10 et 11 octobre 2007 sous la direction de Werner Paravicini, avec le concours de Torsten Hiltmann et Frank Viltart, Ostfildern, J. Thorbecke, 2013.

[31] Margaret McGowan (dir.), à paraître chez Brepols. Les funérailles ne cessent de faire parler d'elles : en 2017, Fermin Miranda, professeur à Madrid, a obtenu pour quatre ans l'équivalent d'une ANR en France sur un projet intitulé : "Migravit. La mort du prince en France et en Espagne" réunissant de nombreux chercheurs dans une perspective comparatiste.

[32] Murielle Gaude-Ferragu, « Les cérémonies royales dans la Sainte-Chapelle de Paris (XIV^e^-XV^e^ siècle) », *Les Saintes-Chapelles du XIII^e^ au XVIII^e^ siècle*, Colloque international organisé à Tours en juin 2013, Etienne Anheim, David Fiala, Benoît Pierre (dir.), Brepols, Turnhout, à paraître en 2017.

[33] Philippe Buc, *Dangereux rituels. De l'histoire médiévale aux sciences sociales,* Paris, PUF, 2003.

la tombe à Saint-Denis (« Le roi X est mort, vive le roi Y ») ne font que proclamer la succession mais ne la créent pas.

L'autre danger est la décontextualisation (également pratiquée par les cérémonialistes américains). Il est indispensable de contextualiser de manière la plus fine possible toute analyse de rituel, et ne pas se perdre dans la formalisation de modèles trop généraux (ce qu'avait montré Alain Boureau à propos de la mort de Charles VIII[34]). Un déchiffrage unidimensionnel occulte les traits fondamentaux de la culture politique des derniers siècles du Moyen Âge. Il faut notamment s'interroger sur le ou les concepteurs du rituel afin d'éviter tout modèle explicatif général erroné. En France, les funérailles d'Anne de Bretagne (1514) ont longtemps servi aux historiens à démontrer la farouche volonté d'indépendance de la reine, qui faisait inhumer son cœur dans sa Bretagne natale. Le rituel, les décors, les gestes et les paroles prononcées célébraient son statut de duchesse de Bretagne et affirmaient sa volonté d'autonomie. En réalité, l'étude fine de la comptabilité a pu montrer que, loin d'être organisé par des officiers bretons, le rituel fut conçu par le roi lui-même et son successeur, le futur François I[er], partisans d'un rattachement du duché à la France[35]. De la même manière, alors que l'historiographie présente les entrées comme des occasions de dialogue entre la ville et son roi par les spectacles organisés, une analyse précise des concepteurs de certains rituels peut remettre totalement en cause ce modèle explicatif. En août 1389, les six tableaux présentés dans Paris pour la célèbre entrée d'Isabeau de Bavière furent conçus, non par l'oligarchie urbaine, mais par Charles VI et ses conseillers dont Philippe de Mézières. Entrée de réconciliation, on assimila de manière allégorique la reine de France à la reine du Ciel, intercesseur auprès de son fils, comme Isabeau l'était auprès de son époux[36].

Il faut enfin s'interroger sur la réception de ces rituels. Un public nombreux y assistaient, d'aucuns (échevins et bourgeois de Paris) y participaient. Mais on ne peut qu'imparfaitement mesurer l'impact politique d'une telle cérémonie sur l'opinion[37]. Le rituel était certes créateur d'un espace public, compris comme un espace de représentation du pouvoir mais aussi comme un lieu de rencontre où se renforçait le lien social par l'intermédiaire des dons opérés par le

---

[34] Alain Boureau, *Le simple corps du roi*, *op. cit.*

[35] Pierre-Gilles Girault, *Les funérailles d'Anne de Bretagne, reine de France, op. cit.*

[36] Murielle Gaude-Ferragu, « Le « double corps » de la reine : l'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris (22 août 1389) », *Micrologus, Natura, Scienze e Società Medievali*, Sismel, Edizioni del Galluzo, Florence, t. XXII (*Le corps du prince*), 2014, p. 139-169.

[37] Bernard Guenée, *L'opinion publique à la fin du Moyen âge d'après la "Chronique de Charles VI" du religieux de Saint-Denis*, Paris, Perrin, 2002.

souverain (distribution d'argent aux funérailles, fontaine déversant du vin lors des entrées)[38]. Mais il faudrait pouvoir mesurer ce que comprenaient réellement les spectateurs des saynettes allégoriques présentées lors des entrées. Ainsi, lors de la présentation cérémonielle d'Isabeau de Bavière aux Parisiens, Jean Froissart lui-même, témoin de l'entrée, se trompa sur l'interprétation qu'il proposa du lit de justice présenté devant le Châtelet, confondant l'allégorie de la justice avec sainte Anne.

Si les décors utilisés lors de ces mises en scène ont disparu, il n'en est pas de même des objets réunis par les princes au sein de la Cour et qui composent l'essentiel de leur trésor.

Trésor princier et culture de Cour

Associé au pouvoir et à la richesse, le trésor des rois fut d'abord un objet d'études promu par les conservateurs et les historiens d'art. En effet, il va plus largement de pair avec l'analyse du patrimoine artistique au sens large, puisque les collections royales et princières se sont muées en musée public[39]. Par le jeu des héritages et des alliances, les Capétiens et les Valois se virent attribuer une position centrale dans la généalogie patrimoniale européenne[40]. Charles V et ses frères Louis I^{er} d'Anjou, Jean de Berry, et Philippe de Bourgogne, ainsi que ses fils Charles VI et Louis d'Orléans, sont depuis la fin du XIX^{e} siècle considérés comme les pères fondateurs d'une culture, sinon de la collection, du moins de l'accumulation, qui préside à l'éclosion des cabinets et des *studioli* de la Renaissance[41].

Depuis plus d'une décennie, les pièces de leur trésor, manuscrits et objets d'art, sortent des bibliothèques et des musées pour être présentées dans de vastes expositions. Déjà en 1981 une exposition organisée par la Réunion des musées nationaux intitulée *Les fastes du Gothique, le siècle de Charles V* ouvrait une vaste enquête sur l'art médiéval. Le deuxième volet s'ouvrit en 1998 portant sur L*'Art au temps des rois maudits, Philippe le Bel et ses fils, 1285-1328,* suivi

[38] Sur le concept habermassien d'espace public, Stéphane Van Damme, « Un ancien régime de l'espace public », *L'espace public au Moyen âge : débats autour de Jürgen Habermas*, Patrick Boucheron et Nicolas Offenstadt (dir.), Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2011.

[39] François I^{er} fut le créateur des timides jalons d'un État patrimonial, avec la création du dépôt légal des livres imprimés en 1527 et celle des Joyaux de la Couronne en 1532. Pour la première fois, une distinction semble s'établir entre le bien public inaliénable et le mobilier attaché à la personne du prince, Yann Potin, « Entre trésor sacré et vaisselle du prince. Le roi médiéval est-il un collectionneur ? », Publications de la Sorbonne, *Hypothèses* 2004/1 (7), p. 46.

[40] Yann Potin, « Entre trésor sacré et vaisselle du prince », *op. cit.*, p. 45-56.

[41] Danielle Gaborit-Chopin, « Les collections d'orfèvrerie des princes français au milieu du XIV^{e} siècle d'après les comptes et inventaires », *Art, objets d'art, collection. Études sur l'art du Moyen Âge et de la Renaissance. Hommage à Hubert Landais*, s. l., Blanchard, 1987, p. 46-52.

en 2004 par *Paris 1400. Les arts sous Charles VI*, expositions coordonnées, entre autres, par Danielle Gaborit-Chopin et Élisabeth Taburet-Delahaye, spécialistes des pièces orfévrées[42]. Reprenant une tradition érudite du XIX^{e} siècle (représenté, entre autres, par Jules Labarthe et Albert Lecoy de la Marche), Danielle Gaborit-Chopin et Philippe Henwood ont également édité des inventaires de trésor, celui du dauphin Charles (futur Charles V) pour l'une, et celui de Charles VI (en 1400) pour l'autre[43].

Mais le nombre infime d'objets et d'œuvres conservés restreignent les problématiques aux seules collections patrimoniales. L'immatériel y est rarement abordé, alors que les pièces aujourd'hui disparues (car vendues, fondues, remises au goût du jour) constituent la majeure partie du trésor. De l'immense collection rassemblée par Isabeau de Bavière ne subsistent ainsi que quelques petits objets et l'exceptionnel « Cheval d'or » (Goldenes Rössl) qu'elle offrit au roi pour le Nouvel An 1405. Par son raffinement, sa perfection technique et la qualité des matériaux employés -or émaillé et ciselé, argent doré, saphirs, rubis, et perles-, cette petite construction orfévrée en forme de théâtre est l'une des plus belles pièces encore conservées (figure 2)[44]. Témoin exemplaire de la dispersion des collections, elle est aujourd'hui conservée à Altötting en Bavière car donnée en gage au frère de la reine, Louis le Barbu, en paiement de sa pension annuelle et « pour l'augmentation et accroissement » de son mariage avec Anne de Bourbon[45].

Elargissant les recherches ainsi menées sur le patrimoine, les chercheurs s'intéressent aujourd'hui à l'ensemble des pièces du trésor, matérielles et immatérielles[46]. Le terme même de trésor est polysémique, désignant tour à tour un amoncellement d'objets précieux, une masse

---

[42] *L'art au temps des rois maudits.*, Paris, RMN, 1998. *Paris-1400. Les arts sous Charles VI*, Paris, Fayard, 2004.

[43] *L'inventaire du trésor du dauphin futur Charles V, 1363 : Les débuts d'un grand collectionneur*, Danielle Gaborit-Chopin (éd.), *Archives de l'Art français, Nouvelle période*, t. 32, 1996. *Les collections du trésor royal sous le règne de Charles VI (1380-1422). L'inventaire de 1400*, Philippe Henwood (éd.), Paris, CTHS, 2004.

[44] Au sommet, la Vierge à l'Enfant trône sous un berceau de feuillages orné de pierres précieuses, de fleurs émaillées et de perles, tandis que deux anges portent au-dessus de sa tête la couronne de la Reine des Cieux. Trois saints, saint Jean l'Evangéliste, saint Jean Baptiste et sainte Catherine d'Alexandrie, sont représentés en enfants, à genoux devant la Mère et son Fils. Devant la treille sont agenouillés Charles VI et un chevalier tenant le heaume royal. Au niveau inférieur attend un valet, avec le cheval du roi, qui a donné au joyau son appellation, *Paris-1400*, *op. cit.*, p. 174.

[45] D'autres joyaux quittèrent alors la France. Il est probable que le duc les garda lui-même en garantie de l'argent promis. Peut-être une partie d'entre eux quitta-t-elle Paris dès 1405, date à laquelle, relate le Religieux de Saint-Denys, six chevaux chargés d'or emportèrent en Bavière des richesses distraites du trésor royal, *Chronique du religieux de Saint-Denis, contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422*, M. L. BELLAGUET (éd.), préface de Bernard Guenée, Paris, CTHS, 1994 réédition (1842), t. III, p. 233.

[46] Lucas Burkart, Philippe Cordez, Pierre Alain Mariaux et Yann Potin, *Le trésor au Moyen Age. Discours, pratiques et objets*, Sismel**,** Micrologus's Library/ Edizioni del Galluzzo, 2010, p. 3. Sur la valeur économique des objets, Laurent Feller, « Introduction », *Objets sous contrainte. Circulation des richesses et valeur des choses au Moyen Âge*, Laurent Feller et Ana Rodriguez (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, p. 5-22.

monétaire où puiser, l'objet d'une quête légendaire ou une présence divine[47]. Les apports des sciences sociales, notamment de l'anthropologie, de l'ethnologie, de la sociologie et de la littérature, ont permis d'ouvrir de nouveaux champs historiographiques et de nouvelles problématiques liés au trésor touchant à des phénomènes aussi divers que les échanges symboliques, la création artistique, l'accumulation, les collections ou la *Memoria*. L'ambition de l'ouvrage collectif réunissant historiens allemands, suisses et français (paru chez Micrologus en 2010 et édité par Lucas Burkart, Philippe Cordez, Pierre Alain Mariaux et Yann Potin, *Le Trésor au Moyen Âge. Discours, pratiques et objets)* était de transformer ce terme « nomade », qui passe d'une discipline à l'autre, en un concept historique opératoire, d'usage à la fois pragmatique et théorique, capable de saisir un modèle socioculturel cohérent. Le pari fut réussi. L'ouvrage montre que toutes les thésaurisations du Moyen Âge chrétien s'ancre dans une histoire commune, celle du salut. « La matérialité des trésors était légitimée par leur rapport à l'au-delà, et à l'inverse la présence de l'au-delà était mise en scène à travers la valeur matérielle. Les trésors médiévaux étaient à la fois matériels et immatériels, charnels et spirituels ; c'est toujours aussi le mystère de la foi chrétienne, l'incarnation divine et la promesse de la vie éternelle qui brillait en eux[48] ».

Le trésor fait donc l'objet de nombreuses études, comme l'illustrent les colloques de York, Bologne et Neuchâtel, les publications d'ouvrages, les nombreux catalogues d'expositions, et les récentes publications d'inventaires[49]. En France, Yann Potin a travaillé sur la politique de thésaurisation des rois capétiens et valois, renouvelant les approches historiographiques sur la question[50]. En 2003 déjà, Jan Hirschbiegel avait fait ressortir l'importance du système des Étrennes dans les cours françaises de la fin du Moyen Âge, participant de la création artistique et du commerce des objets d'art dans le Paris médiéval, ainsi

---

[47] Lucas Burkart, Philippe Cordez, Pierre Alain Mariaux et Yann Potin, « Introduction », *Le Trésor au Moyen Âge, op. cit.*, p. 3-7.

[48] *Ibid.*

[49] E. M. Tyler (dir.), *Treasure in the Medieval West*, York, 2000. S. Gelichi, C. La Rocca (dir.), *Tesori. Forme di accumulazione della ricchezza nell'alto medioevo (secoli V-XI)*, Rome, 2004. E. Vavra, K. Holzner-Tobisch, T. Kühtreiber (dir.), *Vom Umgang mit Schätzen*, Vienne, 2007. Sur les trésors royaux et princiers, outre ceux déjà cités, cf. *The Bedford Inventories. The Worldly Goods of John, Duke of Bedford, Regent of France (1389-1435)*, éd. Jenny Stratford, Londres, The Society of Antiquaries of London, 1993 (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, 49).

[50] Yann Potin, « Collections et trésors. Représentations sociales et politiques de l'accumulation » et « Entre trésor sacré et vaisselle du prince. Le roi médiéval est-il un collectionneur ? », *Hypothèses*, 2004/1 (7), p. 13-22 et p. 45-56. Yann Potin, « Le roi trésorier. Identité, légitimité et fonction des trésors du roi (France, XIII^{e}-XIV^{e} siècle) », Lucas Burkart *et al* (éd.), *Le Trésor au Moyen Âge. Questions et perspectives de recherche*, Neuchâtel, Institut d'histoire de l'art et de muséologie, 2005, p. 110-135. Lucas Burkart, Philippe Cordez, Pierre Alain Mariaux et Yann Potin, « Introduction », *Le Trésor au Moyen Âge, op. cit.*, p. 3-7.

que des pratiques du don et des échanges symboliques chers aux anthropologues[51]. À l'occasion de l'exposition Paris-1400, les XIX[e] rencontres de l'Ecole du Louvre, organisées par Elisabeth Taburet-Delahaye, ont également rassemblé diverses contributions sur la création artistique française, en particulier sur le trésor (avec les articles d'Arnaud Alexandre sur la pratique du don chez Louis d'Orléans, de Thierry Crépin-Leblond sur le mécénat et les collections de son épouse Valentine Visconti et de Jan Hirschbiegel sur le commerce des Etrennes dans les cours françaises)[52].

Outre les princes, les dernières souveraines médiévales accumulèrent au sein de leur trésor tapisseries, camées, ivoires, pièces orfévrées et livres. L'art était un moyen de gouverner, consubstantiel au pouvoir du souverain comme à celui de son épouse. Dans ce domaine, la reine pouvait servir « d'ambassadrice culturelle », introduisant dans son pays d'adoption des modes artistiques venues de sa région natale[53]. Ce phénomène est ancien, comme le montre l'exemple de la reine Brunehaut au VI[e] siècle : femme de pouvoir, régente pour son fils, elle accumula joyaux, bijoux, vêtements précieux et pièces d'orfèvrerie[54].

L'ampleur des trésors assemblés par les souverains, leurs épouses et les princes aux XIV[e]-XV[e] siècles est cependant tout autre. Il ne s'agit plus seulement de posséder quelques belles pièces d'orfèvrerie, mais de détenir des centaines, voire des milliers d'objets. À cet égard, Charles V constitua la collection la plus importante : 3 900 objets réunis à sa mort en 1380[55]. Les reines participèrent à cette nouvelle « impulsion de récolte »[56].

L'étude de leur trésor sacré permet, à partir d'un exemple concret, de présenter tous les enjeux d'une recherche sur le trésor, produit, échangé, accumulé au sein des Cours[57]. Les reines

---

[51] Jan Hirschbiegel, *Étrennes. Untersuchungen zum höfischen Geschenkverkehr im spätmittelalterlichen Frankreich der Zeit König Karls VI. (1380-1422),* Munich, R. Oldenbourg, 2003 (Pariser historische Studien, 60) ; *Id.*, « Le commerce des étrennes dans les cours françaises au temps de la querelle entre Armagnacs et Bourguignons », *La Création artistique en France autour de 1400. Actes du colloque international École du Louvre – Musée des Beaux-Arts de Dijon – Université de Bourgogne, 7-10 juillet 2004*, Élisabeth Taburet-Delahaye (dir.), Paris, 2006, p. 193-206 (XIX[es] Rencontres de l'École du Louvre). Brigitte Buettner, « Past Presents. New Year's Gifts at the Valois Courts, ca. 1400 », *The Art Bulletin*, t. 83, 2001, p. 598-625.

[52] *La Création artistique en France autour de 1400, op. cit.*

[53] Susan Groag Bell, « Medieval Women Book Owners : Arbiters of Lay Piety and Ambassadors of Culture », *Women and Power in the Middle Ages*, Mary Erler and Maryanne Kowaleski (dir.), Georgia, 1988, p. 176.

[54] Bruno Dumézil, *La reine Brunehaut*, Paris, Fayard, 2009, p. 124-125. Sur le trésor des reines au Haut Moyen Age, Pauline Stafford, « Queens and Treasure in the Early Middle Ages », *Treasure in the Medieval West*, E. M. Tyler (dir.), York, 2000, p. 61-82.

[55] Jules Labarte, *Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France*, Paris, 1879.

[56] Expression formulée par Caroline W. Bynum.

[57] Ralf Lützelschwab s'était déjà intéressé aux reliquaires des empereurs germaniques, ainsi que des rois anglais et français du bas Moyen Âge, autour de questions liées à la communication politique, cf. par exemple son article, « La quantité peut-elle compenser la qualité ? Les trésors reliquaires de l'abbaye de Westminster et de la chapelle Saint-Georges du Château de Windsor aux XIV[e] et XV[e] siècles », *La cour céleste : la commémoration collective des saints au Moyen Âge et à l'époque moderne,* Olivier Marin et Cécile Vincent-Cassy (dir.) avec la collaboration

de France se sont préoccupées de leur trésor en reliques, constituant un « stock » qu'elles obtenaient par achat, par héritage ou par dons, et qu'elles prenaient grand soin de transmettre au sein de leur lignée de sang ou d'alliance, dans une circulation créatrice absente des préoccupations de leurs homologues masculins. Il s'agit en effet d'étudier le trésor réginal dans une perspective comparatiste d'histoire du genre, permettant de montrer les spécificités de l'un et l'autre trésor (masculin et féminin) et la diversité des pratiques qui lui sont liées. Les testaments des reines mettent en lumière cette circulation mémorielle, tel celui de Clémence de Hongrie rédigé à sa mort survenue en 1328 (« Item a nostre chiere cousine madame Bietrix de Viennois, dame d'Arlay[58], nostre ymage de saint Jean Baptiste avec les reliques qui y sont ; Item nous laissons et donons a nostre tres chier seigneur et tres amé cousin le roy de France[59] nostre ymage de monsieur sainct Looys fait en la maniere d'evesque, qui tient son doit, einsi come il est a tout le doit dessusdit »). Les reliquaires sont soigneusement transmis à ses parents, d'alliance -Philippe VI de Valois-, et de sang –la dame d'Arlay-. L'exemple de Blanche de Navarre est encore plus impressionnant puisque la reine détaille sur des dizaines de pages tous les dons reliquaires qu'elle effectue en faveur d'établisssements religieux, de ses parents par alliance (Charles VI, Isabeau de Bavière et les princes des fleurs de lis) et de sang (Charles III, roi de Navarre)[60]. La reine dispose donc de son trésor, le fait circuler, prenant grand soin de choisir les destinataires de ses reliques les plus précieuses. En revanche, dans leurs testaments, les souverains transmettent l'essentiel de leurs biens meubles à leur héritier. Cette différence est essentielle : on commence à penser l'inaliénabilité de la Couronne en terme de territoires (les apanages), mais aussi, au décès du roi, de trésor –après avoir payé, grâce aux biens meubles, les legs pieux et les funérailles[61]-.

Les grands enjeux de cette recherche, et plus largement de toute recherche sur le trésor, sont donc plurielles. Elles concernent tout d'abord la question du mécénat et de la commande qu'il faut nécessairement ouvrir à d'autres concepts. Les reines sont certes des commanditaires (de manuscrits, de pièces d'orfèvrerie, de tapisseries…), mais au-delà des achats, elles jouent

---

de Murielle Gaude-Ferragu, Marie-José Michel et Andreas Sohn, Turnhout, Brepols, 2015, p. 173-183. Sur les reliques, cf. aussi Hartmut Kühne, *Ostensio reliquiarum: Untersuchungen über Entstehung, Ausbreitung, Gestalt und Funktion der Heiltumsweisungen im römisch-deutschen Regnum*, 2000.

[58] Béatrix de la Tour, dite de Viennois, femme de Hugues de Chalon, seigneur d'Arlay. Elle était la fille d'Humbert I[er], seigneur de la Tour-du-Pin, puis dauphin de Viennois, et d'Anne, dauphine de Viennois, comtesse d'Albon.

[59] Philippe VI de Valois.

[60] Léopold Delisle, « Testament de Blanche de Navarre, reine de France », *Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1885, t. 12, p. 6-55.

[61] Murielle Gaude-Ferragu, « Valeur et enjeux économiques de la mort. Le trésor au secours du défunt (Charles VI, 1422) », *Le pouvoir symbolique en Occident (1300-1640)*, Tome 3, *Valeurs et systèmes de valeurs (Moyen Âge et Temps Modernes)*, Patrick Boucheron, Laura Gaffuri et Jean-Philippe Genet (dir.), Paris, PUF, 2017, p. 315-332.

un rôle important dans la production des œuvres en étant aussi leurs destinataires. Commanditaires ou dédicataires, elles sont au cœur d'un système de production et de circulation de biens. L'accumulation même de ces pièces, leur possession et le rôle d'intermédiaires qu'elles jouent dans leur circulation les placent au cœur du système du mécénat. Il faut donc étudier la constitution de leur trésor, une provenance liée à une acquisition spécifique (achats, commandes) ou à un don. Dans ce cas, il est nécessaire de s'interroger sur les auteurs et le « temps » du don. Les mariages royaux étaient notamment l'occasion de faire circuler nombre de biens. Parmi d'autres présents, le souverain offrait à sa jeune épouse des reliques prestigieuses, issues de la Sainte-Chapelle, ou « récupérées » du trésor de sa première femme. Ce fut le cas de Philippe VI qui redistribua à Blanche de Navarre le stock de reliques détenu par sa première épouse, Jeanne de Bourgogne, décédée un an auparavant[62]. Redéployer des biens entre femmes successives était une pratique courante, une manière d'assurer la continuité d'un statut par-delà des individus particuliers. Dans le cadre d'une commande, il faut aussi se pencher sur le marché des orfèvres, système encore hybride puisque la reine s'adresse aussi bien aux orfèvres de la Cour au sein d'un système de curialisation des artistes et des artisans qui se met en place progressivement, qu'aux orfèvres, marchands et changeurs parisiens[63].

Outre la question de la provenance et de la circulation du trésor, les médiévistes français accordent une grande importance à la matérialité et à la valeur des objets, conservés ou seulement restitués à partir des sources les décrivant (testaments, comptes et inventaires) ou les représentant (iconographie)[64]. La statue reliquaire en argent doré de la Vierge à l'Enfant, offerte par Jeanne d'Evreux à l'abbaye de Saint-Denis en 1339, conservée au Louvre, est un magnifique exemple des prouesses des orfèvres parisiens comme de la qualité du mécénat de la reine (figure 3). La Vierge est placée sur une base rectangulaire, décorée des scènes de l'Enfance et de la Passion du Christ. Elle tient sur son bras l'Enfant Jésus, tandis qu'elle présente, de l'autre main, une fleur de lis contenant, entre autres, du lait virginal. Une inscription

---

[62] Brigitte Buettner, « Le système des objets dans le testament de Blanche de Navarre », *Clio*, numéro 19-2004, *Femmes et images*, mis en ligne le 27 novembre 2006.

[63] Sur les orfèvres, outre les catalogues d'exposition déjà cités, cf. Arnaud Alexandre, « Les travaux d'art et les collections de Louis d'Orléans. 1389 - 1407 », *Positions des thèses de l'école nationale des Chartes*, 1999. *Id.*, « La commande d'orfèvrerie de Louis d'Orléans et Valentine Visconti », *Paris, ville de cour (XIII^e^-XVII^e^ siècle)*, Boris Bove, Murielle Gaude-Ferragu, Cédric Michon (dir.), à paraître aux PUR en 2017. Clélia Salles, *Les orfèvres du roi au XIV^e^ siècle (1281-1358)*, Mémoire de Master 2, Boris Bove (dir.), Université de Paris-8, 2008.

[64] Sur la valeur du trésor, Michela Barbot, « Un bel lavor et inextimabili quasi. Les circuits de l'estimable et de l'inestimable dans les trésors de la cour de Milan, *Le pouvoir symbolique en Occident (1300-1640)*, Tome 3, *Valeurs et systèmes de valeurs (Moyen Âge et Temps Modernes)*, Patrick Boucheron, Laura Gaffuri et Jean-Philippe Genet (dir.), Paris, PUF, 2017, p. 165-175.

et l'apposition d'armoiries venaient commémorer l'offrande royale : « Ceste ymage donna ceans ma dame La Royne Jehanne d'Evreux, royne de France et de Navarre, compaigne du roy Charles, le XXVIIIe jour d'avril l'an M CCC XXXIX » (1339)[65].

Dans le cadre d'une telle recherche, il faut travailler aussi bien sur les objets conservés que sur l'immatériel. Le compte de l'argenterie d'Isabeau de Bavière témoigne de l'importance des commandes passées :

> « A Jehan du Vivier orfevre et varlet de chambre du roy notre sire pour avoir fait et forgié du commandement et ordonnance de la royne ou mois de mars derrenier passé une petite croix d'or en laquele a esté mis et enchassié du fust de la Vraie Croix »[66].

Le rôle anagogique de l'or, de l'argent et des pierres précieuses, le pouvoir transcendental de la lumière, sont bien connus. Ils renvoient directement à la description de la Jérusalem céleste et laissent entrevoir aux fidèles le royaume des Cieux[67]. Le trésor est aussi un attribut et une ressource de la puissance. Il forme une assise de la majesté princière, en réalisant un prolongement et une projection du corps du roi sur le monde matériel. Dans *Le Livre de la Paix*, Christine de Pizan insiste sur le rôle politique des commandes qui servaient à la communication royale (elle affirme ainsi que les trésors des princes sont faits pour être montrés aux voyageurs « si que recorder le puissent en leur païs »), mais aussi sur leur rôle économique comme réserve monétaire (et il faut s'interroger sur ce qui fait la valeur mercantile de l'objet), et comme promotion à la production artisanale et artistique.

Les recherches récentes s'interrogent en effet sur la fonction, outre des collections reliquaires et de leurs spécificités dévotionnelles, propitiatoires et thaumaturges, de l'accumulation même des pièces du trésor. Sa fonction est d'abord économique : il s'agit, pour la reine comme pour les princes, d'une réserve monétaire, des biens que l'on peut vendre, mettre en gage ou faire fondre en cas de besoins financiers immédiats. Isabeau de Bavière avait ainsi prévu dans son testament qu'à sa mort une partie de ses biens meubles serait vendue pour s'acquitter de ses fondations pieuses[68]. Au-delà de son utilisation concrète –lors des banquets, des visites de souverains étrangers et d'ambassadeurs-, sa constitution même renvoyait au pouvoir d'accumulation du prince, à sa capacité à thésauriser des pièces d'orfèvrerie qui

---

[65] Philippe Plagnieux (dir.), *L'art du Moyen Age en France*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2010, p. 370.
[66] AN, KK 41, Compte de Hemon Raguier argentier de la reine (1398), fol. 136.
[67] Sur les pierres précieuses employées, Marbode de Rennes, *« De Lapidibus » considered as a medical treatise*, John M. Riddle éd., Wiesbaden, F. Steiner, 1977 (Sudhoffs Archiv, Beihefte 20).
[68] Testament de 1408, BnF, Ms. Fr. 6544, fol. 7.

exprimaient sa dignité, lien renforcé par la proximité de substance et de propriété entre l'or, les pierres précieuses et le pouvoir[69]. Sa constitution était liée également au « pouvoir du don » attribué au souverain, pouvoir qui se décline sous de multiples formes, dons aux églises pour le salut de l'âme, dons diplomatiques et dons entre cours, royales et princières, dans une vaste circulation de biens dont le point d'orgue est constitué par la fête des Etrennes[70].

Dans le cadre d'une étude sur le pouvoir et le sacré, il faut enfin s'interroger sur la nature des reliques enchâssées, universelles, territoriales ou dynastiques. À l'égal de leurs homologues masculins, les souveraines disposaient des reliques les plus précieuses de la Chrétienté, celles de la Passion et celles, indirectes, de la Vierge (lait, cheveux). Jeanne d'Évreux conservait un échantillonnage presque complet des reliques de la Passion, reliques qu'elle offrit à l'abbaye de Saint-Denis dans un acte passé en 1343. Une magnifique châsse en argent doré, qui reproduisait en miniature la grande châsse de la Sainte-Chapelle, les abritait[71]. Elle contenait, entre autres, un morceau de la Vraie Croix « que saint Louis, roy de France, souloit [avait l'habitude de] porter sur luy », ainsi que du sang et des cheveux du Christ, de la Sainte Eponge et de la « robe Notre Seigneur ».

Les reliques de la Passion ou de la Vierge ressortissent de cultes universels, mais d'autres témoignent de dévotions plus personnelles. Liens entre deux familles, entre deux espaces territoriaux, les reines jouèrent un rôle important dans la circulation et la promotion de nouveaux cultes. Clémence de Hongrie possédait par exemple une belle statue reliquaire en argent de saint Louis de Toulouse († 1297), grand saint de la dynastie angevine dont elle était issue, statue qu'elle offrit à son cousin, Philippe VI[72]. Plusieurs souveraines disposaient de reliques du grand saint de la dynastie capétienne, saint Louis (dont elles étaient parfois les descendantes directes), qu'elles offrirent à des églises ou qu'elles firent circuler au sein de la famille royale, participant directement à la promotion de son culte[73]. On peut dès lors

---

[69] Yann Potin, « Le roi trésorier », *op. cit*., p. 100.

[70] Sur les dons curiaux, en particulier lors des Etrennes, Brigitte Buettner, « Past Presents », *op. cit*., p. 598-625. Jan Hirschbiegel, « Le commerce des étrennes », *op. cit.*, p. 193-206. *Id*., *Etrennes. Untersuchungen zum höfischen Geschenkverkehr*, *op. cit.*

[71] AN, K 43, n° 27. *Le trésor de Saint-Denis*, Danielle Gaborit-Chopin, Marie-Pierre Laffitte, Anne Prache, et al. (dir.), Dijon, Éd. Faton, 1992, t. 1, n° 5 (Châsse de la Sainte-Chapelle). Carla Lord, « Jeanne d'Évreux as a Founder of Chapels. Patronage and Public Piety », *Women and Art in Early Modern Europe. Patrons, Collectors and Connoisseurs*, C. LAWRENCE éd., Pennsylvania, Pennsylvania state university press, University park, 1997, p. 28.

[72] Cf. son testament dicté en 1328, Pierre Moret de Bourchenu, marquis de Valbonnays, « Testament de Clémence de Hongrie reyne de France, seconde femme de Louis Hutin », *Histoire de Dauphiné et des princes qui ont porté le nom de dauphins*, Genève, 1722, p. 217-221. Saint Louis d'Anjou (ou de Toulouse) était le fils de Charles II, roi de Naples, et de Marie de Hongrie et le petit-neveu de Louis IX.

[73] Anne-Hélène Allirot, *Filles de roy de France. Princesses royales, mémoire de saint Louis et conscience dynastique (de 1270 à la fin du XIV^e^ siècle)*, Turnhout, Brepols, 2010.

s'interroger sur l'idée même de collection formée par ces trésors reliquaires selon des stratégies dévotionnelles et politiques personnelles. Loin d'accumuler des reliques au hasard de ses « trouvailles », Jeanne d'Evreux voulut ainsi acquérir l'ensemble des reliques de la Sainte-Chapelle. Lucas Burkart a bien montré que les trésors médiévaux furent longtemps des collections d'objets hétéroclites, cette diversité faisant partie de la culture médiévale[74]. Étudiant les trésors ecclésiastiques, Pierre Alain Mariaux souligne l'évolution de leur perception (dès le milieu du XII^{e} siècle), distingués comme collection et non plus seulement comme un amoncellement de pièces[75].

Dans le cadre des « gender studies », l'étude des dévotions des reines pose enfin le problème de l'existence d'un Panthéon qui leur serait plus spécifiquement lié par la possession de restes saints « féminins ». En réalité, celui-ci est très difficile à définir, tout au moins à partir de leur seul trésor en reliques. Leur cour céleste était certes composée de grandes figures de la sainteté féminine (chef-reliquaire de sainte Ursule possédé par Clémence de Hongrie[76], reliques de sainte Catherine et de sainte Marguerite détenues par Jeanne d'Évreux[77]), mais les rois en avaient aussi des fragments. En outre, les reliquaires circulaient constamment au sein des cours, participant de la « politique du don » des princes et de leurs épouses.

Conclusion

Rituels et trésor ressortissent d'une problématique identique, celle de la représentation du pouvoir, au cœur des systèmes auliques. Ils font appel aux mêmes concepts scientifiques, autour de la circulation, des modèles, des échanges et des interactions entre Cours. Les recherches menées sur ces thèmes renvoient aussi à la notion de *Memoria*, autour de la commémoration du défunt d'un côté et autour des objets que l'on se transmet précieusement, de reines en reines, de générations en générations, de l'autre. Les objets sont dès lors porteurs de mémoire.

---

[74] Lucas Burkart, « Transfer und Transzendierung. Zum Wandel von Bedeutung in mittelalterlichen Schätzen », *Le trésor au Moyen Âge. Discours, pratiques et objets*, *op. cit*., p. 69-87.

[75] Pierre Alain Mariaux, « Trésor, mémoire, collection », *Le trésor au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 335.

[76] P. de Valbonnays, « Testament de Clémence de Hongrie", *op. cit*., p. 217-221.

[77] Jeanne d'Evreux légua à Sainte-Catherine-du-Mont à Rouen de l'huile de sainte Catherine, contenue dans un reliquaire en cristal. Elle possédait aussi une croix-reliquaire pendentif en or qui contenait une relique de sainte Marguerite. Constant Leber (éd.), « Le compte de l'exécution du testament et darraine voulenté de feue dame de bonne mémoire Madame la royne Jehanne de Evreux jadis royne de France et de Navarre », *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France*, vol. 19, Paris, 1832, p. 166.

La matérialité des décors et des objets du trésor sont aussi au cœur des interrogations. L'étude des pièces, de leurs fonctions, de leur esthétisme, de leur valeur artistique ou mercantile, de leur devenir (conservation patrimoniale, réutilisation, ventes ou donations) occupent une large place de la recherche. Le thème s'est aussi profondément renouvelé en Angleterre puis aux Etats-Unis avec l'émergence des *Cultural Studies*. On assiste ainsi, depuis quelques années, à une transformation profonde du rapport entre le chercheur et ses objets dans l'ensemble des sciences de l'homme, qui concerne aussi bien l'histoire de l'art et l'archéologie, que la sociologie et l'anthropologie, avec des interrogations sur la dimension matérielle des objets, mais également sur le matériau d'enquête lui-même et sa collecte dans la construction du savoir[78]. Une histoire critique des collections ne peut éviter le détour par une sociologie des biens, qui propose de saisir les formes de commutation entre la valeur économique et la valeur sociale ou culturelle. Cette piste débouche alors sur la « vie sociale des objets ». Au regard de l'anthropologie économique, accumulation et circulation se trouvent dès lors irrémédiablement associées au sein du trésor. Le paradoxe réversible « donner pour garder » réconcilie la fabrique de l'inaliénable à la logique du don.

[78] Ce que l'historiographie anglophone appelle le *material turn*.